SELARL d'Avocats Interbarreaux REVEST - LEQUIN - NOGARET - DE METZ - CROCI
5 rue Marcelin Berthelot 89004 AUXERRE CEDEX - Tél. 03.86.72.03.03

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE
au Tribunal Judiciaire d'AUXERRE (Yonne) - Place du Palais de Justice

VENDREDI 26 JUIN 2026 à 14 heures

A la requête de **la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE CHAMPAGNE-BOURGOGNE**, Société Coopérative à capital et personnel variables, régie par la loi du 5 août 1920, le Livre V du Code Rural et les textes subséquents, ayant son siège à TROYES (10080 - Aube), 269 faubourg Croncels – BP 502, constituée à la date du 20 septembre 1994 et immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 775 718 216, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège
Ayant pour Conseil la SELARL d'Avocats Interbarreaux REVEST - LEQUIN - NOGARET - DE METZ - CROCI représentée par Me Patricia NOGARET, Avocat inscrit au Barreau d'AUXERRE

il sera procédé le Vendredi 26 juin 2026 à 14 heures, à la Barre du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE au Palais de Justice de cette ville, à la VENTE, au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens suivants :

Commune de NITRY (Yonne)

Une maison d'habitation sise 22 rue Victor Hugo, avec toit plat, cadastrée section **AB 159** lieudit « 22 rue Victor Hugo » pour 05a 10ca, d'une surface habitable de 183,65 m², comprenant :

- au rez-de-chaussée : séjour-cuisine (42,21m²), salon (31,49m²), wc (1,47m²), chaufferie (5,25m²)
- à l'étage : pièce palière (27,41m²), salle de bains avec baignoire d'angle (9,45m²), wc (1,28m²), dégagement (2,34m²), 6 chambres (9,79m² - 14,19m² - 15,60m² - 10,81m² - 9,90m² et 7,71m²)
- Terrasse, courette et jardin, garage (38,30m²) et remise sur cour (19,75m²)

Et un jardin en friche, non attenant à la maison, cadastré section **AB 364** lieudit « La Tour Carrée » pour 01a 44ca.

Visite sur place le jeudi 18 juin 2026 à 15 heures
(il serait préférable de contacter notre Cabinet, en téléphonant à Mme FOUCAULT : 03.86.72.03.03, pour s'assurer que la visite soit maintenue)

Renseignements sur site internet : avoventes.fr

MISE A PRIX : 15 000 € (quinze mille euros)

outre les clauses contenues au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AUXERRE consultable au greffe dudit Tribunal et au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.
Consignation obligatoire de 3 000 € par chèque de banque libellé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats d'AUXERRE ou caution bancaire.
Enchères obligatoires par Avocat inscrit au barreau d'AUXERRE.

Pour avis : Patricia NOGARET

Pour tout renseignement, s'adresser à :
SELARL d'Avocats Interbarreaux REVEST - LEQUIN – NOGARET – DE METZ - CROCI, 5 rue M. Berthelot
89004 AUXERRE CEDEX - **03.86.72.03.03 -** immo@rlcavocats.com